

Dossier de déclassement

Somme

80-30

Site classé

MORVILLERS SAINT SATURNIN**ORME SUR LA PLACE PUBLIQUE DU HAMEAU DE DIGEON**

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé : arrêté du 19 février 1934.**Délimitation et superficie** : emprise de l'arbre**Propriété** : Privée.**Autres mesures de protection** : Néant

Plan de situation



l'orme sur la place publique (document DIREN)

COMPOSANTE DU SITE

Motivations de la protection

Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 22 juillet 1933 :

« Sur la proposition de M. Pierre Dubois, la Commission propose l'inscription sur la liste des monuments naturels et des sites (...) :

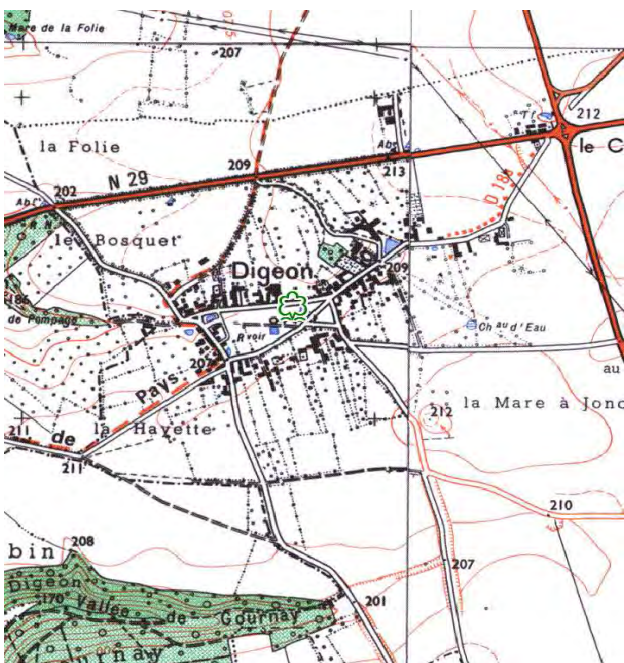
- Commune de Morvillers-St-Saturnin - « L'orme de Digeon » situé à Digeon, annexe de Morvillers-St-Saturnin. Bel orme de 4m80 de circonférence ».

Evolution du site et état actuel

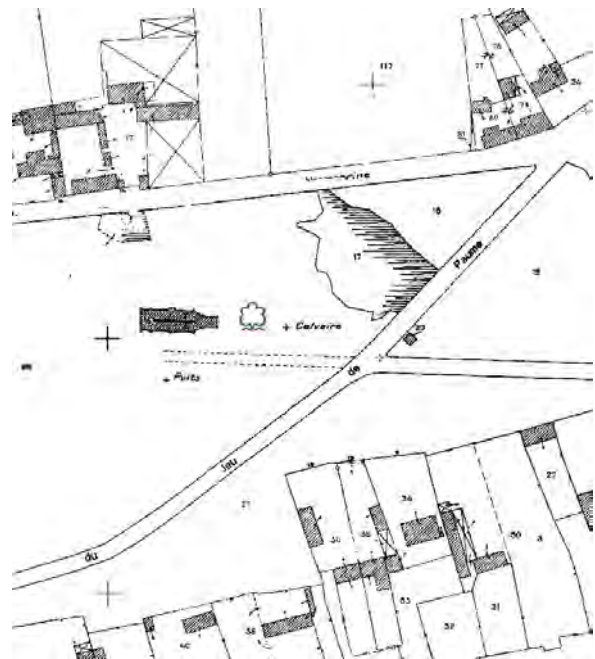
En 1934, Maurice Crampon indiquait que l'orme " encore très vigoureux " comportait " quatre grosses branches se détachant du fût à quatre mètres du sol et que le tronc était dégagé du fait de branches inférieures cassées ". Citant M. Beurain, il rappelait que " l'intérêt du sujet, outre sa beauté exceptionnelle, résidait dans le fait qu'un orme remarquable était déjà cité au XVIIIe siècle à Digeon. L'arbre actuel a peut-être remplacé le ou les précédents pour en conserver le repère." L'église qui date de 1844 semble avoir été construite délibérément près de l'orme qui devait alors déjà être de belle taille. En 1964, il atteignait 5,60 m de circonférence.

L'orme étant atteint de graphiose et en très mauvais état, une autorisation d'abattage a été délivrée en 1978.

En 1994, il ne subsistait qu'une souche calcinée, de trois mètres cinquante de hauteur. Aujourd'hui cette souche a totalement disparue et un autre arbre a été replanté par la commune.



Extrait carte IGN 25000



Extrait du cadastre



La souche de l'arbre en 1998 (DIREN)



*Le nouvel arbre replanté près de la chapelle
(DIREN avril 2008)*



Le même en octobre 2019 (DREAL Hdf)